



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE PREVONLOUP

AU CONSEIL GÉNÉRAL

SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2024

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément :

- a) à l'art. 93b de la Loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes ;
- b) à l'art. 32 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 ;
- e) à l'art. 88 du Règlement du Conseil général ;

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice 2024.

Les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024 figurent dans un préavis séparé.

TABLE DES MATIERE

CONSEIL GÉNÉRAL

MEMBRES DU BUREAU.....	3
SEANCES DU CONSEIL GENERAL.....	3
PREAVIS	3

MUNICIPALITÉ

MEMBRES DE LA MUNICIPALITE.....	4
---------------------------------	---

ADMINISTRATION GENERALE

PERSONNEL ADMINISTRATIF.....	4
PERSONNEL COMMUNAL.....	4

BÂTIMENTS

CONCIERGERIE.....	4
BATIMENT COMMUNAL.....	5

CONTRÔLE DES HABITANTS

STATISTIQUES.....	5
-------------------	---

MANIFESTATIONS

AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS DELIVREES.....	5
--	---

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE.....	6
---------------------------	---

PLACES DE JEUX	6
----------------------	---

FORÊTS.....	6
-------------	---

ROUTES ET CHEMINS	6
-------------------------	---

PARCS ET PROMENADES.....	6
--------------------------	---

ECOLES

EFFECTIFS.....	7
----------------	---

DECHETTERIE

DECHETS COLLECTES EN TONNES.....	7
----------------------------------	---

EAU POTABLE

CONSOMMATION	7
--------------------	---

CONCLUSIONS.....	8
------------------	---

SIGNATURES.....	8
-----------------	---

CONSEIL GÉNÉRAL

Membres du bureau

Composition du Conseil Général durant l'année 2024, soit :

Président	M. Léandre Bolomey
Vice-Président	M. Jean-Jacques Ogay
Secrétaire	Mme Céline Voutat
Scrutateurs	M. Hervé Wyssa
	M. Quentin Estoppey

Séances du Conseil Général

En 2024, le Conseil Général s'est réuni deux fois en séances ordinaires, et deux fois en séances extraordinaires, soit les :

24 janvier 2024, *extraordinaire*

19 juin 2024

23 octobre 2024, *extraordinaire*

11 décembre 2024

Préavis

Lors des séances précitées, la Municipalité a présenté sept préavis, sur lesquels le Conseil Général s'est prononcé favorablement :

- > Préavis 2024_01 - Règlement communal sur la gestion des déchets
- > Préavis 2024_02 - Comptes 2023
- > Préavis 2024_03 - Fenêtres collège
- > Préavis 2024_04 - Fontaine route de Romont
- > Préavis 2024_05 - Règlement sur la taxe de séjour
- > Préavis 2024_06 - Association Moudon Région Tourisme
- > Préavis 2024_07 - Budget 2025

MUNICIPALITÉ

Membres de la Municipalité

Syndic	M. Alain Michel
Vice-Syndic	M. Pierre-Alain Ogay
Municipale	Mme Anita Paccaud
Municipal	M. Philippe Liniger
Municipal	M. Marc Schneider

La Municipalité a siégé 26 fois en 2024, 25 séances ordinaires et 1 séance de budget. Elle s'est également rendue à un peu plus de 50 séances de travail et d'information des associations intercommunales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel administratif

La Commune de Prévonnoloup a employé une personne pour le travail administratif en 2024, Mme Marie Rossier, pour :

- Greffé municipal,
- Contrôle des habitants, police des étrangers,
- Bourse communale.

Personnel communal

M. Patrick Ghielmini a travaillé un peu plus de 150 heures pour les parcs et promenades en 2024.

BÂTIMENTS

Conciergerie et location de la salle communale

Mme Anne-Marie Ghielmini a été employée durant cette année 2024.
La salle communale a été louée 11 fois.

Bâtiment communal

En mai 2024, les fenêtres du collège montraient des signes de fatigue et posaient des problèmes d'étanchéité et d'isolation nécessitant une intervention avant l'hiver. Avec l'acceptation par le Conseil Général du préavis n° 3/2024, la Municipalité a pu procéder au remplacement des fenêtres de la face arrière et de la face avant du collège, au total 15 fenêtres triple vitrage ont été posées par l'entreprise Norba SA.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Statistiques

La population domiciliée sur le territoire de la Commune de Prévonloup se chiffrait, au 31 décembre 2024, à 232 habitants en résidence principale.

	Total	Enfants (-16 ans)		Adultes	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Suisse	207	18	23	92	74
Étrangers	25	1	0	11	13
Total	232	19	23	103	87

MANIFESTATIONS

Autorisations de manifestations POCAMA délivrées

1 autorisation de manifestation a été délivrée durant l'année 2024 :

-Fête de jeunesse organisée par la Société de Jeunesse de Prévonloup et environs.

D'autres fêtes et évènements ont eu lieu durant l'année 2024, comme :

-Le coup de balai organisé par Municipalité

-La fête à la forêt organisée par l'AGAP

-L'apéritif de Noël organisé par la Municipalité

-Le repas des aînés organisé par la Municipalité

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

La Municipalité a délivré un permis de construire, dossier avec mise à l'enquête publique, un permis de construire pour un objet pouvant être dispensé d'enquête publique et trois autorisations municipales d'entreprendre des travaux.

PLACE DE JEUX

Une nouvelle table de pique-nique a été installée à la place de jeux.

FORÊTS

Entretien

La Commune a vendu pour chf 1'300.- de bois à l'entreprise Claude Limat SA.

ROUTES ET CHEMINS

Des travaux d'entretien (pose de rigoles transversales) ont été entrepris sur des chemins AF afin de détourner une partie de l'eau qui inondait la route de Romont et certaines parcelles privées lors de fortes pluies.

PARCS ET PROMENADES

La Municipalité a procédé à la rénovation de la fontaine située à la Route de Romont, selon le préavis 04/2024 validé par le CG. Pour un montant total de chf 12'753.85. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Zaretti SA et La Forge Fattebert.

ECOLES

Effectifs

A la rentrée scolaire 2024, 28 enfants de notre Commune ont repris l'école, dont 23 élèves à l'établissement primaire de Lucens et 5 élèves à l'établissement secondaire de Moudon.

Selon convention de l'ISMLE, les coûts sont répartis par moitié en fonction de la population au 31 décembre de l'exercice et par moitié pour l'effectif des élèves au 1^{er} octobre de l'exercice.

<u>Coûts scolaires pour Prévonnoloup en 2024 :</u>	137'315.30	chf
Total frais d'écologie (sans transports) :	97'956.90	chf
Participation transports des élèves :	12'875.65	chf

En 2024 les enfants de Prévonnoloup ont utilisé à hauteur de 4'142 heures les services de l'UAPE. Participation UAPE :

26'482.75 chf

DECHETS MÉNAGERS

Déchets collectés en tonnes

25,4 tonnes de déchets ont été traité par l'usine Saidef pour le compte de la Commune de Prévonnoloup en 2024.

EAU POTABLE

Consommation

La Commune a acheté à la Ville de Romont 27'570 m³ d'eau en 2024.

La Commune a vendu 13'832 m³ d'eau aux habitants de Prévonnoloup (soit une moyenne de ~142 m³/ménage), et 13'640 m³ d'eau à la Commune de Dompierre.

CONCLUSIONS

La Municipalité tient à relever tout le plaisir qu'elle a eu à œuvrer pour la Commune tout au long de l'année 2024.

Il va de soi que les membres de l'Exécutif demeurent prêts à répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées à ce sujet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic



Alain Michel



La secrétaire



Marie Rossier